

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information N°12 / 2021 – Mars



Actualités

Réunion plénière de la CTI Internationale

La CTI internationale s'est réunie en session plénière le jeudi 18 mars 2021 en présence de M. Franck RIESTER, Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité. M. Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation n'a finalement pas pu y participer, comme prévu initialement, étant retenu pour l'examen d'un projet de loi à l'Assemblée nationale. Après une présentation des résultats des exportations françaises par Mme Christine AVELIN, Directrice générale de FranceAgriMer, MM. Jean-François LOISEAU et Guillaume ROUE, respectivement Président et Vice-Président de la CTI se sont exprimés sur les principaux enjeux actuels de l'exportation de produits agricoles et agroalimentaires français. La réunion a ensuite été l'occasion d'un échange entre M. Franck RIESTER et quatre représentants des filières agricoles : M. Jean-François LEPY, au titre des filières végétales, M. Georges HAUSHALTER, au titre des filières vins et spiritueux, M. Paul LOPEZ, au titre des filières animales et Mme Catherine CHAPALAIN, au titre des industries agroalimentaires. La réunion a permis de valider la [feuille de route](#) 2021 de la CTI internationale, élaborée par FranceAgriMer sur la base d'une concertation avec les professionnels et les pouvoirs publics. Plus d'information sur cette plénière sont disponibles à [ce lien](#).

Contact : commission.internationale@franceagrimer.fr

Actualités BREXIT : répit de 6 mois dans le calendrier des formalités sanitaires transfrontalières britanniques

Le gouvernement britannique a repoussé de 6 mois les échéances aux frontières pour faciliter la reprise attendue de la consommation et des importations. Les exigences de prénotification et de certification pour les denrées alimentaires d'origine animale (DAOA) et certains sous-produits animaux ne seront pas requises avant le 1er octobre 2021. Les contrôles physiques aux [postes frontières britanniques agréés](#) ne seront pas réalisés avant le 1er janvier 2022 pour les produits animaux et de certains végétaux à haut risque. Le contrôle des animaux vivants en poste frontière agréé est repoussé au 1er mars (y compris pour les équins). Pour les végétaux et produits végétaux, les exigences de prénotification et de certification et les contrôles seront réalisés également à partir du 1er janvier 2022.

Le gouvernement a aussi assouplit temporairement les formalités douanières : l'importateur peut différer la production de sa facture de 6 mois après le passage de la frontière (comme pour le commerce intra-UE) jusqu'au 31 décembre 2021.

Pour en savoir plus, consultez [l'annonce au parlement du 11 mars 2021](#) et la mise à jour des [conditions SPS d'importation de produits animaux](#). La législation post-Brexit des échanges entre l'UE et le Royaume-Uni est évolutive et l'accord final n'a pas été encore ratifié. Vous trouverez sur le [site de FranceAgriMer](#) les informations relatives au Brexit, comprenant notamment un [outil de communication](#) rassemblant les principaux liens vers les sites officiels et documents d'information utiles pour les opérateurs français. La prochaine réunion de la cellule POST-BREXIT organisée par FranceAgriMer aura lieu **le 12 avril à 14h30**.

Contacts : florence.abeasis@franceagrimer.fr ; cellule.brexit@franceagrimer.fr

Actualités BREXIT : retour d'expérience BREXIT d'une société de logistique de transport de produits agroalimentaires

FranceAgriMer a réalisé un retour d'expérience post-Brexit d'une société de logistique, spécialiste du transport frigorifique pour l'IAA et pour la restauration en Europe.

Les difficultés logistiques pour l'exportation de marchandises agroalimentaires assujettis à des formalités et contrôles sanitaires rencontrés dans le sens Royaume-Uni vers UE en janvier sont détaillées dans le compte-rendu de l'entretien. Elles laissent éventuellement prévoir des difficultés comparables à l'exportation depuis l'UE vers le Royaume-Uni après la mise en place de la certification et des contrôles sanitaires.

Le résumé de l'entretien est disponible [à ce lien](#).

Contact : florence.abeasis@franceagrimer.fr

Coopération

Réunion du Comité d'appui au développement de la coopération institutionnelle

La deuxième session du Comité d'appui au développement de la coopération institutionnelle s'est tenue le 26 mars 2021. Introduite par Madame Christine AVELIN, Directrice générale de FranceAgriMer, et présidée par Monsieur Jean-Luc ANGOT, Président de la section internationale du CGAAER. Les équipes de FranceAgriMer ont présenté le bilan 2020 de leurs activités de coopération et un retour d'expérience sur la conduite de missions à distance mise en place en 2020, assorti du témoignage d'experts. L'appel à projets lancé en janvier, d'une enveloppe de 50 000 EUR,

a permis de retenir 11 projets pour 2021, présentés au cours du Comité par les porteurs de projets, institutionnels ou professionnels. Enfin, ce moment de partage d'information a permis d'évoquer la possibilité d'étudier des synergies entre les participants dans la mise en place des projets de coopération à venir. Plus d'information sur cette réunion sont disponibles à [ce lien](#).

Contacts : sonia.stimmer@franceagrimer.fr ; marie-pierre.glade@franceagrimer.fr

Lancement d'un projet de registre national agricole (RENAGRO) en Equateur

Un nouveau projet de coopération institutionnelle financé par l'AFD vient d'être signé pour une année entre FranceAgriMer et le Ministère de l'agriculture Equatorien (Ministerio de Agricultura y Ganaderia) au sujet de la mise en place d'un registre national agricole : le RENAGRO. L'équipe est déjà mobilisée sur la première phase qui permettra d'analyser le projet pilote de mise en œuvre du recensement sur quatre cantons équatoriens.

Contact : florence.lundy@franceagrimer.fr

Reprise du jumelage voué au renforcement des capacités du service algérien de protection des végétaux

Après 10 mois d'interruption liés au Covid, le jumelage « Appui à la mise en place d'une démarche qualité au sein des services de la protection des végétaux et des contrôles techniques » porté par le MAA en partenariat avec le ministère de l'agriculture italien a repris début janvier 2021. Ce redémarrage des activités s'accompagne d'un renouvellement des équipes en charge de son pilotage opérationnel qui devront tenir compte de conditions de réalisation à distance.

Contact : alice.wanneroy@franceagrimer.fr

Clôture du jumelage européen sur les indications géographiques et l'agriculture biologique en Serbie

La Serbie, pays candidat à l'entrée dans l'Union européenne, a bénéficié d'un jumelage portant sur le renforcement de ses capacités administratives pour la mise en œuvre d'une politique relative aux indications géographiques et à l'agriculture biologique. Doté de 1,14 M EUR, ce jumelage a été conduit par un consortium franco-italien et a mobilisé également des experts autrichiens.

En dépit d'une dernière année marquée par la Covid, les principaux objectifs attendus ont été atteints : rédaction de nombreux textes législatifs et réglementaires nécessaires à la reprise de l'acquis communautaire, formation des collaborateurs du ministère et rédaction de cahiers des charges de produits sous IG (miel de Fruska Gora, framboises d'Arjile et fromage de Piros) qui ont été validés par les services de la Commission Européenne.

Contact : alice.wanneroy@franceagrimer.fr

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de l'Agenda international est [accessible à ce lien](#).

Si vous souhaitez faire apparaître des événements dans l'agenda, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

Le prochain groupe de travail « Pays » se tiendra le mardi 13 avril dans la matinée. Au-delà des travaux sur les 4 pays pilotes (Allemagne, Japon, Mexique et Côte d'Ivoire), ce groupe de travail inclura une réflexion sur la mise en place d'une méthodologie pour répondre aux nouvelles opportunités de marché.

Outils d'aide à l'export

Lancement de la plateforme d'information « Mes Infos Marché » par la Team France Export

Cette nouvelle plateforme d'information en ligne regroupe les dernières actualités et tendances par secteur à l'international. Pour plus de 60 pays, on y trouve les enjeux des secteurs, les actualités concernant les acteurs locaux ainsi que des opportunités business ciblées et les événements et webinaires d'information.

Pour y accéder, connectez-vous sur le site www.teamfrance-export.fr de votre région.

Pour en savoir plus sur ce dispositif, vous pouvez consulter cette [vidéo en ligne](#).

Outils d'information en ligne sur l'utilisation du système TRACES-Classic

L'enregistrement du webinaire de formation dispensé par FranceAgriMer sur l'utilisation du système TRACES-Classic est disponible sur la [page web du site de FranceAgriMer dédiée à l'outil TRACES](#). Il présente pas à pas la procédure d'enregistrement d'un nouvel utilisateur et la création de la partie I (détails concernant le lot présenté) du document officiel qui sera soumise à l'autorité compétente en vue de la certification. Les guides utilisateurs correspondants mis à jour sont également à disposition sur cette page web.

Contact : cellule.brexit@franceagrimer.fr

Publication du guide utilisateur de l'outil Expadon 2 Module Agrément à destination des entreprises

La nouvelle version du [guide d'utilisation de l'outil Expadon 2 Module Agrément à destination des entreprises](#) qui souhaitent demander un agrément pour exporter vers les Pays Tiers est en ligne sur le site de FranceAgriMer. Les objectifs de ce document sont :

- de faciliter l'utilisation de l'outil et de comprendre la démarche,
- d'apporter des éclaircissements sur les principales tâches qui doivent être prises en charge par les opérateurs professionnels dans les démarches d'agrément des entreprises,
- d'informer sur les évolutions de l'outil mis en place en 2017.

Contact : habilitations.expadon2@franceagrimer.fr

Analyse économique

Note sur les échanges Royaume-Uni/Union européenne et Royaume-Uni/France au mois de janvier 2021

Janvier 2021 marque le premier mois pour lequel le Brexit est effectif. En comparaison avec janvier 2020, les exportations de produits agricoles et agroalimentaires du Royaume-Uni (RU) vers l'Union européenne ont baissé (-77%) de manière plus importante que les importations du RU en provenance de l'UE (-30%). Il est même noté une croissance des importations de céréales et d'oléagineux du RU en provenance de l'UE. Les importations du Royaume-Uni en provenance de France ont baissé de 26%, essentiellement en raison de la baisse des importations sur les postes boissons, préparations à base de céréales et sucres. Concernant les exportations du RU à destination de France, ce sont majoritairement les poissons et crustacés et les boissons qui tirent une chute de 69% des exportations. Sur la base de l'analyse des données du commerce extérieur pour le mois de décembre 2020, les effets de stockage avant le Brexit apparaissent limités.

Pour consulter cette note, [cliquez ici](#). Pour consulter les tableaux annexes, [cliquez ici](#).

Contacts : regis.raffin@francegarimer.fr ; chloe.paquette@franceagrimer.fr

Veilles et études

Veille médiatique et réglementaire sur la Chine, Hong Kong et Taïwan

Cette veille bimensuelle, réalisée par Business France, fournit des informations sur l'actualité sanitaire et le développement économique des entreprises du secteur agroalimentaire pour la zone Chine, Hong Kong et Taïwan.

Pour être ajouté à la liste de diffusion de la lettre, merci d'en faire la demande à l'adresse reglementaire-agro@businessfrance.fr.

Les dernières parutions sont disponibles sur le site de FranceAgriMer [à ce lien](#).

Module de restitution en ligne de l'étude Côte d'Ivoire

Dans le cadre d'une réflexion globale sur la restitution des études menée au sein du groupe de travail « Pays » de la CTI, un module de restitution en ligne de l'« Etude sur les segments amont et aval du marché agricole de la Côte d'Ivoire » est en cours de réalisation à titre pilote. Il sera prochainement disponible sur le site de FranceAgriMer à l'attention des entreprises françaises. Le module intégrera les informations principales de l'étude de manière digitale dans le cadre d'une progression ludique qui se composera de trois vidéos animées, de trois interviews filmées, d'infographies et de quizz. En « bande annonce », vous trouverez [à ce lien](#) une interview de Mme Estelle MOUGEOT, Présidente de la société LINKS4Values sur la manière de faire des affaires en Côte d'Ivoire.

Pour rappel, cette étude délivrée en juin 2020 a été réalisée par le cabinet CERESCO pour le compte de FranceAgriMer. Le [rapport final de l'étude](#), [dix fiches « filière »](#) et une [cinquantaine de fiches opérateurs](#) sont téléchargeables sur le site de FranceAgriMer.

Contact : leonor.hugot@franceagrimer.fr

Un grand merci aux personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction de la lettre d'information, dont la synthèse des résultats est disponible [à ce lien](#). Cette synthèse fait ressortir

une bonne satisfaction générale de la lettre (note de 4/5 ou 5/5 pour les trois quarts des réponses). Les modifications retenues suite au questionnaire seront effectives dès le prochain numéro de la lettre.

Attention : migration & archivage de notre outil d'hébergement de pièces jointes

La plateforme Oodrive, que nous utilisons habituellement pour partager des fichiers dans cette lettre via un lien de renvoi, a subi une migration. Veillez noter que la totalité des documents partagés dans les précédents numéros via un lien de redirection, est maintenant inaccessible. Vous trouverez [à ce lien](#) un renvoi unique vers les archives de tous les documents partagés dans les anciens numéros.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultable sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquez [ici](#).